

Le Bonnet Rouge

BUREAUX : 14, rue Drouot, Paris (9^e)

Quotidien Républicain du soir

Le Numéro : Cinq Centimes

TELEPHONE : Central 69-70 et Central 80-82

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

Un an : PARIS 20 fr. ; DÉP^t 24 fr. ; ÉTRANGER 32 fr.

Le Réveil des Modérés

S'il y a les républicains de gauche — comme dit M. Doumergue — il y a aussi les républicains de droite ; et ceux-ci, n'étant point contents de la tournure que prennent les événements, s'agitent furieusement depuis quelques semaines. Qu'ils s'agitent, c'est leur droit, incontestablement ; nous y voyons d'autant moins d'inconvénients qu'ils nous avaient donné, depuis trois ans, l'impression d'une immobilité tellement cadavérique que nous pouvions nous croire non seulement morts, mais même enterrés. Ils se réveillent, ils ressuscitent, gloire au Très-Haut !

Soulement, de ce réveil se sentent rénaître à la vie, il ne faudrait tout de même pas qu'ils boussulent ceux-là qui, depuis trois ans, sont sur la brèche et défendent la République à l'arrière pendant que nos poilus défendent la France à l'avant.

Mais que sont ces républicains de droite ?... Ce sont de pâles éphémères ou de malingres vieillards qui suivent à la nage, tant bien que mal, ce cercueil flottant qui, avant la guerre, s'appelait : « l'Alliance démocratique ». Républicains !... Ah ! certes, ils le sont, mais ils le sont modérément. Ils se rappellent ce personnage d'Ibsen qui, dans *l'Ennemi du Peuple*, incarnait en lui la Modération.

Leur bête noire, à l'heure actuelle, est notre ami Malvy. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'ils le verraient partir avec plaisir — car ils sont modérés jusque dans leur antimitisisme — mais je puis affirmer, sans crainte, qu'ils ne porteraient pas son deuil.

Naturellement, ils n'attaquent point Malvy ouvertement, car attaquer quelqu'un, c'est manquer de modération et ces gens sont horriblement modérés ; — mais ils ourdisent contre lui de petites intrigues. Pour un peu, représentant à leur compte un cliché du on usait volontiers sous Louis-Philippe, ils l'accuseraient de pactiser avec les forces de la Révolution !

En réalité, ce qu'ils ne pardonnent pas à Malvy, c'est d'avoir résolu, sans violence, en douceur, par la seule force de la conciliation, les quelques conflits qui surgissent, ces derniers temps, entre le monde du travail et le patronat. Et c'est en quoi je vous prie d'admirer la subtile intelligence de nos républicains de droite.

N'est-il pas été de la plus insigne maladresse de laisser des révoltes grossir et des foyers d'incendie se propager, à l'heure où nous avons besoin, plus que jamais, de tout notre calme, de toutes nos forces, si nous voulons tendre nos dernières énergies contre l'ennemi du dehors ?... Ah ! j'entends bien j'en devine le langage de nos modérés. Ce qu'ils veulent, c'est la politique des répressions brutales ; ce qu'ils rêvent, c'est l'homme à poigne. Car nos modérés, pris dans l'indivisibilité, ne feraient pas de mal à une mouche, et encore moins à un Boche, ne conçoivent, pour gouverner une Démocratie, que la « manière forte »... et nous savons ce que signifie cette locution, Bismarck, dans l'ordre international, la traduisait par ses mots : « La force prime le droit ».

Nos modérés n'oublient qu'une chose, c'est que la République, telle qu'elle fut forgée dans les Ateliers de Justice, de Fraternité et d'Humanité dont elle sort, n'a d'autre but, d'autre devoir, que celui de briser la force pour assurer le triomphe définitif du Droit, et cela, dans la vie sociale du peuple ainsi que dans la vie internationale des peuples.

Non seulement Malvy avait le droit, mais il avait le devoir de résoudre dans le sens de la justice les différends qui séparaient les employeurs et leurs employés. Tous les vrais démocrates l'approuvent, n'en déplaise à messieurs les modérés. Ce n'est tout de même pas à l'heure où les mercantis de tout acabit, les acapareurs de tout poil et les spéculateurs de haut vol font fortune que nous allons abandonner les épouses, les sœurs, les mères, les filles et les fils de ceux qui, là-bas, luttent pour la Justice, le Droit et la Liberté.

Le rôle d'un ministre ne consiste pas à donner raison au plus fort, sans même entendre les arguments de la partie adverse. Un bon ministre doit examiner sans aucun parti pris la cause du litige, puis se prononcer pour ce qui est juste et vrai, sans chercher à savoir de quel côté politique se trouvent le gagnant et le perdant. Or, ces messieurs modérés fréquentent assez les grands bars et les grands cercles pour savoir que le prix de la vie a quelque peu augmenté, au cours de ces derniers mois. Ils doivent comprendre dès lors que les salaires avaient besoin d'être élevés.

Ne pas accepter cette inéluctable loi, c'est fermer les yeux sur l'évolution sociale qui se déroule parallèlement à l'évolution militaire de cette guerre. L'une et l'autre sont inéluctablement liées et se serrent de jour en jour davantage. L'Idée, force morale, devient fonction de la victoire. Ce n'est pas, seulement, sur la ligne rouge des tranchées que la guerre se poursuit, mais aussi dans l'âme des peuples. Plus nous approchons du dénouement, et plus la France a besoin d'avoir une âme à l'abri de toute défaillance.

En vérité, nos républicains de droite perdent leur temps et leurs petites intrigues sont coupées d'un fil si mince que nous n'aurons aucune peine à le briser. Quoi, messieurs, après vous être

douchés sur le côté gauche et avoir dormi trois ans, c'est sur le côté droit que vous vous réveillez !

Que faisiez-vous donc quand la meute réactionnaire donnait de la guele contre la République ?... Que faisiez-vous, quand nos académiciens du *Pigano* et de *l'Écho de Paris* brandissaient leurs glaives contre le Parlement ?... Que faisiez-vous quand les alarmistes de 1914 et 1915 reprochaient aux parlementaires le manque d'artillerie lourde et de mitrailleuses, et l'ignorance des tranchées ? Que faisiez-vous quand les plumitifs de la diffamation avaient contre les plus purs et les plus clairvoyants des républicains ?...

Vous dormiez ?... J'en suis fort aise... Eh bien, roupillez, maintenant !

Mais, pour Dieu, laissez en paix ceux qui, depuis trois ans, ayant assumé la tâche de conduire la vie politique de ce pays, la conduisent selon les principes les plus purs de la Démocratie. La paix sociale est à ce prix.

Armand CHARPENTIER, Vice-président du Parti radical et radical-socialiste.

La Campagne de M. Hervé

Les réactionnaires du Sénat recueillent les diffamations de la « Victoire »

Les réactionnaires s'empoussent de reprendre et de propager les calomnies de M. Hervé.

Leurs journaux ont reproduit religieusement les moindres articles de la « Victoire ». Hier, un sénateur royaliste du *Morbihan*, ancien professeur de l'Institut catholique, président du Comité des juristes catholiques, M. Gustave de Lamarzelle a porté les diffamations de M. Hervé à la tribune du Sénat.

Voici le compte rendu du « Journal officiel » :

« Voici comment est qualifiée, par le journal la « Victoire », la responsabilité du Gouvernement : « Il est du devoir du Gouvernement », dit Lysis, auteur qui vient de faire un livre qui a eu un très juste retentissement et qui a une très grande autorité... »

« M. Debière. — Dans la *Victoire*... Mais qui est donc ce Lysis ?

« M. Eugène Lintilhac. — C'est l'auteur de la *Féodalité financière*... »

« M. de Lamarzelle. — Je ne le connais pas. En tout cas, il a fait un livre qui a eu un grand retentissement, et je le cite, parce que je sais que son journal n'est pas ministériel surtout pas clérical... »

« M. Debière. — On ne sait pas ; il a tant varié ! (*Sourires gauches*)... »

M. de Lamarzelle lut ensuite les articles de Lysis et de M. Hervé.

Le débat se poursuivit en ces termes :

« M. de Lamarzelle. — Qu'est-ce qui les a propagés ? Quelle est l'âme secrète (les « pacifistes ») a fait devenir une force ? Quelle est la main secrète qui est derrière qui l'a organisée, qui l'a inspirée ? »

« M. le président de la commission des finances. — C'est la confédération générale du travail... »

« M. Debière. — Je vous en prie, ne mettez pas en cause la confédération générale du travail... »

« M. le président de la commission des finances. — Je ne le mets pas en cause dans son ensemble, je parle de quelques-uns de ses représentants... »

« M. Debière. — Ses représentants les plus autorisés sont restés les patriotes de la République... »

« M. Paul Strauss. — Ce serait une erreur et une injustice de mettre en cause le patriotisme de la confédération générale du travail. (*Très bien !*) »

M. de Lamarzelle ramassa tous les regards colportés par les Hervé, les Roussé, et leurs acolytes. Il s'écria une apostrophe cinglante de notre éminent collaborateur, M. Charles Hebeaux, sénateur du Nord, et professeur à la Faculté de médecine de Lille :

« M. Debière. — Qui dit cela ? Où sont vos preuves ? Vous seriez incapable de l'affirmer devant un tribunal qui jugerait avec les faits en mains. Vous accusez des Français en ce moment... »

En guise de preuves, le sénateur chouan cita d'autres ragots, colportés, ceux-là, par M. Clemenceau, dans *l'Homme Enchaîné*. Puis il revint à son vomissement, je veux dire à la *Victoire*.

De nouveau, M. Debière l'interrompit :

« M. Debière. — Je demande des faits certains. Les appréciations de journalistes n'importe quel jour, ils sont si souvent mal informés ! (*Interruptions*)... »

Naturellement, le sénateur chouan ne produisit rien, du tout, moins que rien : de nouvelles citations de la *Victoire*, auxquelles il ajouta un article tout aussi imprécis de M. Henry Bérenger contre des « défaits » et des « léninistes », que le sénateur de la Guadeloupe se gardait bien de désigner, — et pour cause.

Le républicain fut des plus ennemis de la République fut des articles infâmes de M. Gustave Hervé.

Tant que ces diffamations n'étaient lancées que dans leurs journaux à eux, les réactionnaires n'osaient pas en faire état. Mais maintenant ils peuvent dire que c'est sur le témoignage d'un républicain et d'un démocrate qu'ils s'appuient, car M. Hervé, s'il a perdu tout crédit auprès de ceux qui le connaissent, garde encore figure de socialiste aux yeux de pas mal de braves gens mal renseignés.

Les républicains sont nombreux au Sénat, et notre ami, M. Charles Debière, a été écouté et applaudi.

Si folle que soit la campagne de M. Hervé, il n'est pas impossible que ces gens-la fassent de la prendre au sérieux, voire au tragique.

Georges CLAIRES

P.-S. — M. Hervé a l'audace de dire qu'il n'a jamais accusé les démocrates du Pays d'être à la solde de l'Allemagne. Nous lui recommandons ses articles et ceux de son Lysis sous les yeux.

SUR NOTRE FRONT... Et les Allemands attaquent toujours

Communiqué officiel

Au nord-est de Cerny, les Allemands ont renouvelé cette nuit leurs tentatives et ont lancé sur La Bellevue deux fortes attaques accompagnées de jet de liquides enflammés.

Après un vi combat ils ont pris pied dans un saillant complètement nivelé par le bombardement.

La lutte d'artillerie s'est poursuivie avec une violence extrême dans toute la région Avocourt-Mort-Homme. Hier, en fin de journée nous avons déclenché à l'ouest de la cote « 304 » une contre-attaque qui nous a rendu une partie des tranchées occupées précédemment par l'ennemi.

Au même moment, les Allemands ont prononcé une puissante action offensive à l'ouest du Mort-Homme sur un front de plus de 2 kilomètres. Nos soldats ont résisté avec la plus grande vaillance aux furieux assauts des « Stosstrupen » que nos yeux ont presque anéanti. L'ennemi qui avait

réussi d'abord à pénétrer dans notre première ligne sur toute l'étendue du front attaqué a été repoussé sur la plupart des points par nos énergiques contre-attaques, sauf sur les pentes ouest du Mort-Homme, où il s'est maintenu.

Nous avons fait 80 prisonniers appartenant à quatre régiments différents.

Un Champoing un fort coup de main enjoint à l'ouest de la ferme Navarin a complètement échoué.

UNE HEUREUSE DECOUVERTE

London, 30 juin. — Une dépêche de Washington aux *Daily News* annonce que le gouvernement envoie en France pour les troupes alliées une améthyste qui vient d'être découverte et qui serait un remède souverain contre la gangrène et l'empoisonnement par les gaz.

L'Institut Rockefeller annonce que le docteur Carroll Bull est l'inventeur du nouveau remède qu'on espère pouvoir fournir sous peu à tous les hôpitaux du front.

L'Avant-Garde Américaine en France

26 juin (retardée). — Le jour de l'arrivée des troupes américaines avait été tenu absolument secret jusqu'à hier soir, mais la nouvelle se répandit vite ce matin que les transports étaient en vue.

La population se porta en masse vers la nouvelle entrée du port, qu'une consigne sévère maintenait isolée.

A sept heures, une vedette de la marine recevait à son bord le capitaine de vaisseau... où ils étaient reçus par le major-général.

A huit heures précises, le... se présentait à l'entrée de l'écluse, puis, continuant sa route, allait s'amarrer, salué par la foule de plus en plus compacte, tandis qu'un avion venait survoler le port et que les navires arboraient leur pavillon.

C'est le major-général... qui, le premier descendit lorsqu'on eut baissé la passerelle. Le capitaine... frère du général commandant la région, vint le saluer au nom de ce dernier. Le lieutenant-colonel... chef du génie de la région, qui dut mettre sur pied, en seize jours, un camp assez grand pour recevoir

hommes, vint également lui souhaiter la bienvenue.

Pendant ce temps, un second transport était élusé, puis un troisième.

A 13 heures, les troupes américaines commencèrent leur débarquement. Aussitôt formées, les divers unités prirent le chemin du camp. De nombreux curieux, formant sur tout le parcours une double haie, acclamèrent nos nouveaux alliés.

Dès qu'il eut officiellement connaissance de l'arrivée des troupes américaines, le maire... fit placarder la proclamation suivante :

« Mes chers concitoyens, dans quelques heures, les troupes américaines débarqueront. Nous leur devons l'accueil le plus fraternel. Vous acclamerez nos alliés sur leur passage et vous paoserez en leur honneur. La grande République américaine et la nôtre luttent pour la réalisation du même idéal de civilisation, de justice et d'honneur. Unissons-nous dans le même cri : « Vive les États-Unis d'Amérique ! Vive la France ! »

De toutes parts les drapeaux américains et français apparaissent aux fenêtres. Des multitudes s'élèvent. La ville prend un air de fête. — (Radio.)

L'ARRIVÉE

Tous les journaux anglais publient l'information ci-dessous, que leur a communiqué l'Agence Reuter : Il s'agit du débarquement dans un port français, le LUNDI 26 juin, du premier contingent des troupes américaines.

Il est à peine six heures du matin, une légère brume, pressée d'une belle journée, couvre le mer.

Les rares privilégiés mis au courant de l'événement considérable qui va se produire se hâtent vers les quais encore déserts.

La vedette du commandant du port s'éloigne avec les autorités françaises et un certain nombre d'officiers américains, à la rencontre de la flotille, déjà visible à l'horizon, et dont le vent rabat les panaches de fumée vers la terre.

On distingue bientôt nettement les transports, avec leurs énormes cheminées qui se profilent sur le ciel, tandis que les formes grises des contre-torpilleurs d'escorte semblent blotties dans les flots, avec lesquels elles se confondent presque.

Dominant le tout, un majestueux croiseur avec sa superstructure bien spéciale.

Les vaisseaux de guerre prennent leurs corps-morts et les transports sont pris aussitôt en remorque vers les appointements qui leur sont réservés.

Un brume s'est dissipée et c'est en présence d'une foule considérable que les transports viennent accoster.

A huit heures, tout s'arrête. Les ponts des transports se couvrent des troupes américaines qui saluent de leurs hurrahs la terre de France.

En Grèce

Athènes, 28 juin. — Les ministres ont pris possession de leurs départements respectifs.

L'amiral Condouriotis a déposé la mise à la retraite des vice-amiraux Doutsmanis, Damianos, Ipitis, Mioutis et d'autres officiers subalternes.

D'importants changements ont en outre été opérés dans tous les ministères.

LES ECCLESIASTIQUES

London, 30 juin. — On mande d'Athènes au *Morning Post* :

« Deux ecclésiastiques seulement ont assisté à la prestation du serment, le primate ayant démissionné depuis trois jours. »

« Celui-ci, ainsi que le Saint-Synode tout entier, sera bientôt traduit un tribunal ecclésiastique spécial, pour avoir désigné les cérémonies et la dignité de l'Église nationale pour une question de lutte de partis. »

À la Chambre

La mise en sursis des mineurs

« Le pays avait manqué cet hiver du charbon nécessaire au chauffage de la population, il aurait fallu s'en prendre aux députés conservateurs qui siègent à la Chambre. »

« Ils ont protesté contre la mise en sursis de cette catégorie d'indispensables. Ce sont eux qui interrompent les ministres parce que le charbon fait défaut, mais qui ne veulent pas donner les moyens de s'en procurer, parce qu'il faut mettre en sursis des ouvriers. »

« Étrange conception ! Vincent Auriol, en des termes énergiques, les a fustigés. Ils ont été médusés, mais n'en ont pas moins persisté dans leur erreur. »

« Il faudra retenir les noms de ces esprits étroits. »

« Ce sont les mêmes qui, quelques instants après, ont décidé de mettre la Chambre en Comité secret. Ils ne veulent pas que l'opinion juge les questions vitales pour l'avenir du pays. »

Stockholm

LES DELEGUES ALLEMANDS

Zurich, 29 juin. — Le *Nouveau Journal de Stuttgart* annonce que le comité du parti socialiste s'est réuni ces jours derniers à Stockholm. En rendant compte de leur mission à Stockholm, les délégués allemands ont déclaré avoir fait tout leur devoir et que c'était, maintenant, au gouvernement de parler clairement et de faire nettement connaître les buts de guerre qu'il poursuit. — (Information.)

DEMISSION DU MINISTRE

Stockholm, 29 juin. — Le ministre de l'Intérieur, M. Von Sudow vient de donner sa démission. Le gouvernement suédois a fait suivre la publication de cette nouvelle d'un commentaire explicatif. Il y est dit que M. Von Sudow avait conservé son poste, dans le nouveau ministère, à titre provisoire, et à la condition de le quitter dès que la session du Riksdag aurait pris fin.

M. Von Sudow dést, en effet, prend part à la conférence suédo-norvégienne sur la question des pâturages des rennes.

Le règlement de cette question ne pouvant être différé, le ministre a dû donner sa démission. Son successeur a été désigné dans la personne de M. Murray, gouverneur d'une des provinces du Nord. — (Radio.)

L'Espagne et la Guerre Sous-Marine

Madrid, 30 juin. — Dans l'exposé des motifs qui précède le décret relatif aux nouvelles dispositions prises par l'Espagne, au sujet de la guerre sous-marine, on relève les passages suivants :

« Le gouvernement a cru opportun d'apporter certaines modifications aux clauses établies par la Convention de La Haye parce que les moyens dont disposent actuellement les sous-marins et leur place dans les opérations de guerre, ont une étendue et des conséquences que n'avait pas prévu la Législation internationale et qui ont provoqué des réserves exprimées dans les protestations légitimes de la part des nations neutres et notamment de l'Espagne. »

« Quoique nous ayons, jusqu'ici, respecté fidèlement et loyalement les clauses de la Convention de La Haye, l'expérience nous a montré que ces dispositions nouvelles doivent être

prises afin de sauvegarder les intérêts du pays. Le gouvernement ne prétend pas fixer les formules d'une nouvelle législation internationale.

« Dans un avenir plus heureux, les nations auront à discuter et à établir une réglementation juridique des principes du droit public international, qui donneront satisfaction à la conscience universelle. En attendant, nous ne remplissons pas notre mission si nous ne sauvegardons pas les droits et les intérêts de l'Espagne et ne prévenons par les dangers qui pourraient menacer la nation. »

LES REFORMISTES

Madrid, 30 juin. — On apprend qu'un cours de la réunion qui vient d'avoir lieu, M. Asgarate a fait un exposé complet de l'attitude du parti réformiste et qu'il a confirmé les discours prononcés récemment à ce propos, par M. Melguindas Alvarez, ainsi que les principaux points de la note concernant les rapports entre les réformistes et les différents partis de gauche. — (Radio.)

Le recensement professionnel qui devait avoir lieu le 8 juillet a été remis à une date ultérieure.

« Tous Allemands »

La manie de voir partout des Allemands égare bien des gens.

La Chambre syndicale de la photographie avait rayé de la liste de ses membres M. Reutlinger, qu'elle accusait d'être Allemand.

Devant les juges de la première chambre civile, M. Charles Philippe a établi sans peine que les Reutlinger sont une vraie famille, zurichoise.

Et la chambre syndicale fut condamnée à réintégrer M. Reutlinger et à lui verser dix mille francs de dommages-intérêts.

Quand observera-t-on de voir partout des Allemands, — là, surtout, où il n'y en a pas ?

DEMAIN LES LOYERS

Un lecteur du *Bonnet Rouge* m'envoie un pneumatique pour m'exprimer en toute hâte son étonnement que j'aie, dans mon article d'hier, attaqué le Parlement.

Oh diable ce correspondant pressé à-t-il vu pareille chose ?

Comme il m'arrive fréquemment, pour mieux montrer la perfidie et les tendances égarées des nationalistes, j'ai pris leurs arguments à mon compte ; mais, tandis qu'ils les enveloppent d'hypocrites ambiguïtés, je les ai exposés brutalement.

Je pense qu'il n'y a pas en grand monde à se méprendre sur mon intention et à ne point saisir le sens de mon article.

Néanmoins, il me suffit qu'une seule personne s'y soit trompée, pour que je considère comme un devoir de dissiper l'équivoque et de préciser mon sentiment.

C'a été pure ironie de ma part de me solidariser avec M. Cesbron et ses trente-six acolytes ; ce n'est pas sérieusement que j'ai donné mon adhésion aux doctrines réactionnaires ; et j'approuve absolument les députés de demeurer à leur banc pour sauvegarder les intérêts de la Patrie et de la République ; cent démocrates sont plus utiles avec leur bulletin de vote et leur droit de parole à la Chambre, qu'avec un fusil derrière les créneaux du front.

Mais, puisque je suis amené à m'occuper derechef des représentants du peuple, me sera-t-il permis de leur signaler amicalement qu'ils auront un contrat sérieux à remonter s'ils ne veulent pas être submergés par le flot d'impopularité, habilement soulevé et grossi par les machinations des réactionnaires.

Certes, l'œuvre accomplie au Palais-Bourbon et au Luxembourg, depuis le commencement de la guerre, est énorme. Particulièrement, dans le domaine militaire, on peut dire que tout a été créé et organisé. La fureur de certains militaristes forcenés, leur colère haineuse contre le Parlement n'ont aucun autre motif, d'ailleurs, que son activité féconde ; ne constitue-t-elle pas, en effet, le réquisitoire le plus implacable, le plus irréfragable contre l'incurie et l'ineptie des services qui avaient en la charge officielle et les larges moyens de préparer, depuis quarante-quatre ans, la défense nationale.

Soulement l'attention et l'effort des élus tout entiers concentrés sur les choses de l'armée, se sont trop distraits des questions diplomatiques et aussi de la politique intérieure.

De ces sujets pourtant graves, ils n'ont eu cure qu'à de trop rares intervalles, et encore les considéraient-ils généralement comme futiles et frivoles.

Leur suffisance, en ce qui touche les affaires étrangères, que quelque rhéteur leur jout un air de flûte ou un morceau de bigie pour qu'ils se déclaraient satisfaits.

Quant au tenace travail de déformation de l'esprit public, entrepris par ceux-là mêmes qui avaient déjà mis, aux temps lointains du Boulangisme et de la Patrie française, nos institutions en péril, le Parlement n'en marqua nul souci.

Ces négligences, excusables jusqu'à un certain point par les soins qu'ils produisent à la conduite de la guerre, les députés républicains ne doivent plus les commettre.

Il est temps qu'ils se souviennent que le propre d'un peuple en démocratie est de diriger soi-même ses destinées, et de ne point se laisser dominer par les gens et par les factions dont il dut déjà réprimer les excès et déjouer les intrigues contre l'ordre public.

Monsieur BADIN.

ALA BOURSE DU TRAVAIL

LA NOUVELLE DÉCISION de la Commission Administrative

La commission administrative de la Bourse du travail a tenu, hier, une nouvelle réunion.

Nul compte n'a été tenu de sa délibération du 10 juin dernier, invitant les syndicats à se tenir uniquement sur le terrain corporatif et à ne point faire bénéficier de leur siège des organisations à côté.

On visait en réalité une seule organisation et une seule personne : le Comité de défense syndicale et son secrétaire, M. Péricat, en même temps permanent du bâtiment.

Celui-ci, ainsi qu'il nous l'avait déclaré la semaine dernière, avait, pour se conformer aux règlements et éviter tout conflit, transporté le siège du Comité de défense syndicaliste à son domicile personnel, 78, rue de Bellevue. Mais cela ne suffit pas à certain personnage influent, à la fois journaliste et sénateur, célèbre par sa haine contre le syndicalisme. Il intervint auprès du préfet de la Seine et auprès du gouvernement, pour demander, non seulement l'expulsion de la Bourse du travail de certains militants, mais leur arrestation et des poursuites.

On ne crut point, et avec combien de raison, devoir défier au désir du vieillard. Mais le préfet de la Seine fit part à M. Fiancolet, ancien secrétaire du Syndicat des chauffeurs, conseiller municipal du 19^e arrondissement, des conséquences qui pourraient s'ensuivre si, immédiatement, les secrétaires du syndicat ne prenaient certaines mesures.

C'est à la suite de cet incident que la Commission administrative de la Bourse tint un nouveau conseil, à la suite duquel elle communiqua la note suivante :

M. le régisseur est invité à prendre toutes mesures d'ordre très sévères d'interdire l'accès des locaux de la Bourse du travail à toute organisation ou à ses affiliés ou représentants qui n'ont pas été régulièrement admis par la commission administrative.

Une liste des organisations irrégulières à la Bourse du Travail sera fournie par la commission à M. le régisseur.

La Commission rappelle encore que ses déclarations antérieures interdisent toute distribution de tracts ou de brochures dans les vestibules et les couloirs de l'immeuble. M. le régisseur est invité à y veiller sérieusement.

Nous aurions voulu voir à nouveau M. Péricat, mais il n'est pas venu ce matin rue du Château-d'Eau.

Je ne pourrais vous dire les intentions de notre camarade, nous déclara un militant du bâtiment. C'est bien lui qui est visé par la nouvelle délibération de la Bourse du travail ; c'est lui qu'on veut expulser de la Bourse. Si la mesure prise contre le Comité de défense syndicaliste ne fut en conformité des règlements, il n'en est pas de même pour celle qu'on veut prendre contre M. Péricat. Il est permanent du Syndicat du bâtiment et, à ce titre, nul ne peut lui interdire l'accès de nos bureaux.

Voilà la situation ce matin. Comment va-t-elle se dénouer ? On l'ignore encore ; on espère toutefois, à l'Union des syndicats, que tout va s'arranger. — Jacques MARTRAY.

Les Pensions des Mutiles

Une loi qui punit les exploiters des pensionnés

La Chambre s'occupe ces temps-ci, du sort des mutilés.

M. Masse est l'auteur et le rapporteur d'un projet de loi tendant à punir sévèrement les exploiters des mutilés.

À la séance du 12 juin, M. Masse a exposé à la Chambre le honleux trafic auxquels se livraient certains prêteurs à la petite semaine.

Beaucoup de malheureux pensionnés sont pressés sur le pied par un pauvre diable, la vie chère, etc., ils ne peuvent toucher leur pension que le trentième jour du mois ; ils sont gênés quelquefois pendant une semaine ou deux,

